

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 134 (2012)

**Vorwort:** Avant-propos  
**Autor:** Delestre, Xavier / Wiblé, François

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## AVANT-PROPOS

Quelles sont les solutions mises en œuvre pour préserver et valoriser le patrimoine archéologique? Ces réalisations sont-elles pérennes et compréhensibles par le public? Peut-on et faut-il valoriser tous les vestiges archéologiques mis au jour? Quels sont nos réussites et nos échecs? Voici quelques-unes des interrogations qui étaient au cœur du colloque «valorisation du patrimoine archéologique dans les Alpes et des régions méditerranéennes» tenu les 9, 10 et 11 septembre 2011 au Pavillon Szafran de la Fondation Pierre Gianadda à Martigny (Suisse).

Qu'il nous soit permis de rappeler que cette rencontre, placée sous le patronage de Monsieur Didier Burkhalter, conseiller fédéral, alors chef du Département fédéral de l'Intérieur et de Monsieur Frédéric Mitterrand, alors ministre de la Culture et de la Communication, s'inscrivait dans le cadre des partenariats transfrontaliers initiés par la direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur (service régional de l'archéologie) et les régions italiennes du Piémont et de la Ligurie. Connaissant les liens étroits qui unissent la ville de Martigny avec celle de Vaison-la-Romaine et l'importance des réalisations faites en Suisse en faveur du patrimoine archéologique, nous avons estimé que cette manifestation devait s'y tenir en associant nos collègues français des régions Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Corse et ceux du Val d'Aoste.

Au fil du temps et de la place de plus en plus importante qu'occupe la recherche archéologique dans notre quotidien, cette question de la conservation et de la valorisation du patrimoine archéologique se pose de manière aiguë. C'est à l'évidence un sujet d'une grande complexité qui nécessite une parfaite synergie entre plusieurs acteurs: archéologues, architectes, urbanistes, conservateurs de musées et de sites, élus, économistes... Elle impose aussi une chronologie des décisions et un enchaînement sans faille, de la fouille à la valorisation, au risque de voir le projet s'interrompre et les vestiges se dégrader rapidement.

La mise au jour de vestiges archéologiques provoque, nous le savons tous, dès lors qu'ils sont un peu spectaculaires, l'expression de courants d'opinions contradictoires. Il est alors fréquent de trouver d'un côté ceux pour qui ces vestiges sont vus d'abord comme une contrainte avec souvent une conjonction d'intérêts personnels érigés en intérêts généraux et de l'autre, pour qui la découverte de ces vestiges est à la fois un atout pour l'accroissement de la notoriété et la reconnaissance d'un territoire. À ce titre, ils doivent être bien sûr préservés parce qu'ils sont le témoignage d'un passé commun.



De gauche à droite: E. Wiblé, X. Delestre, L. Gianadda (cliché archives DRAC PACA / SRA).

Mais il n'est pas rare de constater que les ruines exhumées entraînent des dérives avec des demandes d'associations locales qui militent pour une conservation sans discussion sur l'intérêt scientifique réel de ces éléments du patrimoine. Les archéologues connaissent bien cette problématique et parfois la richesse des débats qu'elle peut engendrer. C'est pourquoi, il nous semble que la communauté des scientifiques doit tenir sur cette question une place centrale et c'est par l'intermédiaire de nos réflexions et de nos échanges que nous devons être en capacité de proposer à nos partenaires les solutions les mieux adaptées. En effet, avant de se lancer dans un projet de valorisation d'un site archéologique, il est fondamental de prendre en compte en amont tous les aspects du sujet à savoir les éléments pédagogiques, la valeur scientifique de ce patrimoine et globalement les possibilités d'en valoriser le contenu en incluant les points fondamentaux de l'économie générale du projet et celui de son entretien au quotidien. L'un des principaux défis qui se pose à nous est de faire comprendre à nos concitoyens que ce n'est pas parce que des vestiges ont été exhumés par l'archéologie qu'ils sont pour autant fondamentaux. Une position qui revient à combattre l'idée qui voudrait que ce qui est « vieux » doit être conservé. C'est bien sur ce point que les archéologues doivent savoir faire entendre leur voix et faire valoir leur point de vue d'experts.

En 1991, s'était tenu en France un important colloque autour de la question suivante : faut-il restaurer les ruines ? À l'évidence, nous devons aujourd'hui dépasser ce questionnement et envisager le sujet de la valorisation du patrimoine archéologique sur la base des expériences acquises au cours de ces vingt dernières années en focalisant notre attention autour de nouvelles questions.

Quels sont les critères majeurs qui doivent être pris en compte pour envisager une valorisation d'un patrimoine archéologique ? Doit-on établir une charte commune pour ces sites au-delà des grands principes qui valent pour la restauration, en particulier la Charte de Venise ? Faut-il des mesures de protections juridiques spécifiques au patrimoine archéologique ? Comment assurer la conservation et la valorisation d'un site archéologique sans empêcher la reprise à moyenne ou longue échéance des recherches sachant que trop souvent la réalisation d'un programme de valorisation d'un site lui fait perdre du même coup sa valeur scientifique intrinsèque et devenir un lieu mémoriel ? Et surtout, quelles solutions envisager pour valoriser les découvertes archéologiques ?

À l'heure du développement dans notre vie quotidienne des nouvelles technologies, la communauté archéologique ne doit-elle pas mieux se positionner et ainsi enrichir le corpus des propositions qui peuvent être offertes pour valoriser les découvertes par le biais de l'outil numérique avec par exemple une mise en réseau des données archéologiques consultables sur des iPhone, iPad...

C'est à ces préoccupations et bien d'autres encore que les participants au colloque étaient invités à réfléchir et présenter, sur la base de leurs expériences, des propositions. Dans cette perspective, nous avons pris l'option de demander aux responsables administratifs (conservateurs régionaux de l'archéologie et surintendants) de bien vouloir d'abord dresser un panorama de la situation dans leur région respective et ensuite demander à des collègues une présentation de sites pour illustrer les points forts mais aussi les échecs de ces réalisations. Ce volume édité dans la série Archaeologia Vallesiana de la collection des Cahiers d'Archéologie Romande constitue les actes de ce colloque transfrontalier.

Avant de conclure cet avant-propos, nous voudrions adresser nos très chaleureux remerciements à Monsieur Léonard Gianadda qui nous a fait l'honneur de nous accueillir au sein de sa Fondation et nous apporter son témoignage personnel en faveur de la culture et de l'archéologie en nous donnant l'occasion de découvrir en avant-première la présentation des vestiges du *tepidarium*.



Nous adressons également tous nos remerciements à Monsieur Marc-Henri Favre, Président de la Municipalité de Martigny, à Monsieur Fabian Claivaz, directeur de l'Office du Tourisme, à Monsieur André Tissières, Président de la Fondation Pro Octoduro. Les uns et les autres ont contribué au succès de cette rencontre en donnant l'occasion aux participants de découvrir toutes les richesses gastronomiques du territoire ; que soient associés à ces remerciements les collègues qui ont accepté la responsabilité de présider des séances de travail et à tous les intervenants pour avoir respecté l'échéancier de remise des manuscrits afin de permettre la publication rapide de ces actes.

À tous, nous souhaitons une bonne lecture de ce volume en espérant que cette réflexion collective et transfrontalière puisse servir d'assise à des réalisations futures car, quelle que soit la forme retenue pour la valorisation du patrimoine archéologique, l'objectif fondamental demeure le même, à savoir garantir au plus grand nombre la faculté de s'approprier l'histoire des hommes qui les ont précédés sur ces territoires.

Xavier DELESTRE  
*Conservateur général du patrimoine  
 Conservateur régional de l'archéologie  
 de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

François WIBLÉ  
*Archéologue cantonal*

Les congressistes sur le chantier  
 du Musée archéologique d'Aoste  
 (cliché archives DRAC PACA / SRA).

